



AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

Avis public est donné de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le 16 décembre 2024
à 19h30 à la Maison du citoyen au 10, avenue Michaud.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025
2. Adoption du programme triennal d'immobilisation
3. Adoption du règlement # 2024-273 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2025
4. Levée

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Marc-de-Figuery ce 19^e jour de novembre 2024.

Martine Lachaine
Directrice générale et
Greffière-trésorière